

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 octobre 2013
(convocation du 14 octobre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Octobre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle de 10 h 40 à 12 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 11 h 20
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Charles à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 13 h 00
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 12 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h 15
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 05
M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 30
M. OLIVIER Michel à M. PENEL Gilles
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. SOLARI Joël
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12 h 45
M. SOUBABERE Pierre à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 13 h 00
M. AMBRY Stéphane à M. TRIJOULET Thierry à partir de 13 h 20
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 12 h 00

M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 12 h 15
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 12 h 30
M. DANJON Frédéric à Mme Laure CURVALE à partir de 12 h 45
Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan
M. DUPOUY Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. DUART Patrick à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12 h 10
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme DELTIPLE Nathalie
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GARNIER Jean-Paul à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11 h 50
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick
Mme HAYE Isabelle à M. Pierre HURMIC à partir de 12 h 55
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. MAURIN Vincent à M. GALAN Jean-Claude
M. MOGA Alain à M. BRUGERE Nicolas
M. PAILLART Vincent à M. VERNEJOUL Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à Mme. PARCELIER Muriel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. BRON Jean-Charles
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique
Mme. WALRYCK Anne à M. GAÜZERE Jean-Marc

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Projet d'aménagement rue Claude Bonnier (entre la rue du
Château d'eau et le cours d'Albret) et place du Colonel Raynal - Dossier définitif
du projet - Décision**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Contexte de la concertation

Dans le cadre de la programmation figurant au contrat de co-développement, 2012-2014, concernant la commune de Bordeaux, le Conseil de communauté a arrêté le bilan de la concertation préalable relative à la réalisation d'un aménagement du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnoz et la place Tourny), de la place Tourny, du cours Clémenceau, de la rue du Docteur Nancel Pénard, du cours d'Albret, de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'eau et le cours d'Albret) et de la place du Colonel Raynal, d'une longueur totale de 2 kilomètres, par délibération n°2013/0602 en date du 27 septembre 2013.

Cette concertation publique s'est déroulée du 27 juin 2011 au 19 juillet 2013 inclus.

L'analyse des contributions permet de relever que l'opportunité même du projet n'est pas remise en cause.

La temporalité d'exécution et la planification des projets sont différentes :

- Verdun / Tourny / Clémenceau est lié au projet de la Ligne D du tramway par rapport à l'aménagement de la place Tourny (tranche ferme du marché de maîtrise d'oeuvre à conclure) ;
- Bonnier / Raynal dépend de la livraison de la Cité Municipale ;
- Nancel Pénard / Albret à ce jour l'étude préliminaire n'a pas été faite, ce qui conditionne le découpage en plusieurs tronçons du projet mis à la concertation.

La Communauté urbaine de Bordeaux envisage de réaménager la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'eau et le cours d'Albret) et la place du Colonel Raynal afin d'accompagner l'installation de la Cité Municipale.

A l'issue de cette concertation, il est proposé d'arrêter le dossier définitif de ce projet d'aménagement dans sa nature et ses caractéristiques essentielles et le tenir à la disposition du public.

2 – Présentation du dossier définitif du projet

Le projet d'aménagement de voirie et d'espace public se situe sur la commune de Bordeaux.

Ce projet est décomposé comme suit :

Il convient d'une part de recomposer l'image d'un square Place du Colonel Raynal par la réalisation d'îlots plantés dans la continuité de l'esplanade Bonnac. Cet aménagement est classé en aire piétonne avec cycles autorisés afin de favoriser un usage mixte de l'espace avec une traversée piétonne dans la continuité de l'esplanade Bonnac.

D'autre part la requalification de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) avec une circulation automobile à un sens du Cours d'Albret vers la rue du Château d'Eau et à un contre sens réservé à la circulation des bus.

Le profil en travers proposé est composé :

- d'une chaussée avec une file de circulation en sens unique et un couloir bus autorisé aux vélos, en sens opposé ;
- de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite (P.M.R) et cars ;
- de trottoirs largeur variable ;
- d'un parvis piétonnier.

3 – Eléments financiers

Le coût de cette opération, estimé à 2 400 000 M€ TTC ($\pm 15\%$ valeur avril 2013), comprend les travaux de voirie y compris les mesures compensatoires.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme notamment l'article L.300-2,

VU le Code de l'Environnement,

VU la délibération n°2013/0602 en date du 27/09/2013 approuvant le bilan de la concertation publique,

VU le dossier définitif du projet ci-annexé,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que l'opportunité du projet n'est pas remise en cause par le résultat de la concertation et que la nature et les caractéristiques essentielles du projet tels que la mise en sécurité des piétons, cycles avec l'aménagement d'un parvis piétonnier dans la continuité de l'esplanade Bonnac et la réalisation d'un couloir bus constituent les meilleures réponses aux objectifs attendus ;

DECIDE

Article 1 : d'arrêter, suite à la concertation, le dossier définitif du projet d'aménagement de voirie concernant la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'eau et le cours d'Albret) et place du Colonel Raynal, dans sa nature et ses caractéristiques, telles que présentées dans le document annexé.

Article 2 : de tenir à disposition du public, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Communauté urbaine de Bordeaux, le dossier définitif du projet, à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacement, service maîtrise d'ouvrage.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 octobre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 NOVEMBRE 2013**

PUBLIÉ LE : 20 NOVEMBRE 2013

M. ALAIN DAVID